

24 Août

MUSÉE ROYAL

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un tableau
de Nicolas Poussin, offert en vente
par M. le Comte Migeon, à Paris

Peinture.

N^o 678.

678 m. le Comte Migeon - tabl. de N. Poussin.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

4. rue de Séze,
Paris, 24 Nov 1856.



Monsieur le Directeur,

Je possède un *Nap* Prussien authentique
dans un parfait état de conservation & qui représente la naissance
de Bacchus & la mort de Narcisse: la dimension de cette
œuvre capitale, ornée d'un magnifique cadre en bois sculpté, est
en largeur, deux mètres 15, sur 1 mètre 50 centimètres de hauteur.

Je regrette que la gravure de ce tableau ne soit également
en ma possession.

Si, comme je fais de cette peinture, il pouvait
vous convenir d'en faire l'acquisition pour votre musée dont elle serait
digne, je viens, Monsieur le Directeur, me mettre à votre disposition.

Veuillez, dans tous les cas, à vos prix,
m'honorer d'une réponse et accueillir, Monsieur le Directeur, l'hommage
de mes sentiments les plus distingués.

E. Migeon

Monsieur le Directeur du Musée de Bruxelles.

2. rue de Séze

Paris, 29 Septembre 1859.



Monsieur le Président;

Ma confiance dans votre haute appréciation et
entière, et le tableau que j'ai eu l'honneur de vous offrir en, d'ailleurs,
authentique. Néanmoins, pour atténuer, autant que faire le possible,
les chances, à mes risques et frais, de l'envoi de mon tableau à Bruxelles,
ne vous serait-il pas possible, Monsieur le Président, de faire préalablement
examiner, par une personne de votre choix, cette œuvre d'art à Paris?

Sans désespoir que ma proposition vous agréât,
j'ai l'honneur de vous offrir, Monsieur le Président, l'hommage de
mes sentiments les plus distingués.

Sté. Migeon

Monsieur le Président.

Brunell, le 23 ^ebre 1859

à M^{le} Chevalier

M^{le} Che Migeon

à Paris.

2. Rue de Séze.

M^{le} Che

J'ai communiqué à
la Commission du Musée royal
la lettre que vous m'avez
faite l'honneur de m'adresser
sous la date du 24 Août
et, au sujet de la cession
d'un tableau de M. Poussin.

M^{lles} les membres de la
Commission ont pu naturellement
se prononcer sur votre pro-
position sans avoir sous
les yeux le tableau dont
il s'agit, et cependant
sans l'incertitude
d'une solution favorable
ils n'ont pu s'engager
à leur faire parvenir
cette peinture.

(Contrefais) si vous vous
decidez, M^{re} C^{te}, à
envoyer votre tableau
à Bruxelles, il serait bien
entendu qu'il ne résul-
terait pour la Société
aucune espèce d'engagement
d'achat ni de responsabi-
lité pour les accidents
qui pourraient provenir
de l'impétition ou du
retour de cette œuvre d'art.

La Com^{te} doit donc
devoir abandonner à votre
appréciation les conséquences
de cet envoi et elle vous
prie, M^{re} C^{te} d'agréer
les assurances de sa
C^{te} très distinguée

Le Président.

J. J. W. J.